

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 261 - octobre 2020

SOMMAIRE

> Actualités

La qualité de l'eau du robinet distribuée à Domont



Page 4

> Jeunesse

Des fresques pour redonner des couleurs



Page 7

> Culture

Noctan'Bib : la nuit s'expose à la médiathèque

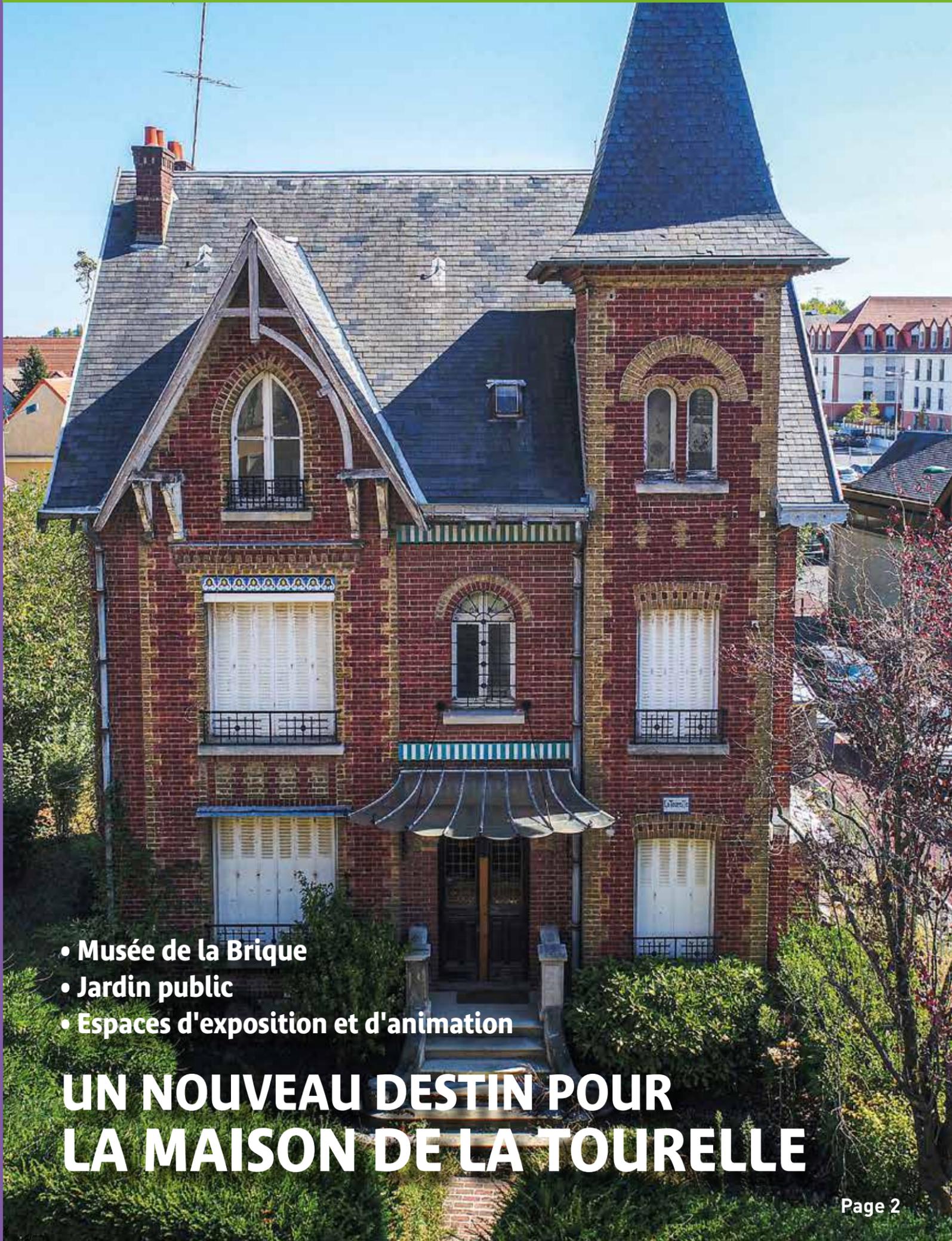


Page 8

- Musée de la Brique
- Jardin public
- Espaces d'exposition et d'animation

UN NOUVEAU DESTIN POUR LA MAISON DE LA TOURELLE

Page 2



TEMPS FORTS

Mercredi 11 novembre Commémoration de l'Armistice

Le jour de l'Armistice, la Ville célébrera les 102 ans de la fin de la Première Guerre mondiale. Entre recueillement et dépôt de gerbe, la municipalité rendra hommage aux combattants morts pour la France. Un moment dédié au devoir de mémoire et de reconnaissance aux soldats tombés sur les champs de bataille.

Renseignements : 01 39 35 55 00



Dimanche 15 novembre Bourse aux jouets

Le Comité des Fêtes se change en Père Noël avant l'heure pour vous proposer de vendre, ou d'acheter, des joujoux par milliers. Pour l'occasion, le gymnase Charles de Gaulle se transformera en un gigantesque magasin de jouets. Le dépôt sera organisé la veille. Les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon.

De 9h à 12h et de 14h à 16h
Gymnase Charles de Gaulle
Renseignements : 01 39 35 84 87

DOMONT **COMITÉ DES FÊTES**

Bourse aux jouets

DEPÔT Samedi 14 novembre de 9h à 18h

VENTE Dimanche 15 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h

Gymnase Charles de Gaulle
75 rue André Nouet
(parking face à la caserne des pompiers)

Les bénéfices de la vente des jouets seront intégralement reversés au Téléthon.

Renseignements : 01 39 35 84 87
www.comitedesfetesdomont-a-monsite.com
www.domont.fr

Paiement :
Chèque ou

Patrimoine

Un nouveau destin pour la Maison de la Tourelle

Acquise par la Ville en 2003, cette maison emblématique du patrimoine domontois accueillera d'ici trois ans un musée d'histoire locale dédié aux briqueteries et servira de cadre à l'organisation d'expositions ou d'ateliers à caractère culturel. Son parc sera, quant à lui, ouvert à la promenade au printemps. Les travaux d'aménagement viennent de débuter, première étape d'un projet de valorisation inscrit au programme de la municipalité pour cette nouvelle mandature 2020-2026.

Visibilité et ouverture au public : c'est l'objectif des premiers travaux entrepris sur le site de la Maison de la Tourelle il y a quelques semaines. Les services techniques ont, dans un premier temps, procédé à l'élagage des arbres et végétaux dans le jardin de la propriété, offrant une plus grande visibilité sur cette bâtisse de caractère, construite au début du XX^e siècle par l'un des membres de la famille Censier dont le nom est intimement rattaché à la période de prospérité des briqueteries de Domont, au siècle dernier. Cette première phase va se poursuivre avec l'aménagement du parc de la propriété en vue de son ouverture au public. « Ce beau jardin permettra de faire une pause agréable entre les arbres, en plein cœur de Domont », indique Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture. Et d'ajouter : « Nous pourrions aussi y proposer des animations en plein air, telles que des séances "Hors les murs" par la médiathèque. »

Réfection des abords

Pour ce faire, le mur de clôture de la maison sera entièrement rénové et doté, sur l'ensemble du pourtour, d'une grille identique à celle située en façade de l'avenue Jean Jaurès. Pas question de déroger à l'utilisation de la brique traditionnelle. La section du mur située du côté du marché sera construite à l'aide de briques récupérées du côté de la médiathèque, voire de matériaux de caractère récupérés dans le cadre de la démolition des anciennes maisons en brique du quartier.

De part et d'autre, deux portails permettront l'accès au jardin ainsi qu'à un petit chemin traversant. La propriété, jusqu'à présent dissimulée à la vue des passants, révélera ainsi tout son charme grâce à cet aménagement respectueux de l'identité de cette maison.

Musée de la brique

Voilà pour la première phase de ce projet qui sera bouclée au printemps prochain. Mais la finalité, c'est la transformation de cette propriété communale en nouvel espace à vocation culturelle. « On en parle depuis des années, cette fois, c'est acté, nous allons créer le Musée de la Brique qui trouvera sa place dans les salles de cette maison », annonce Alix Lesboueyries. L'idée de ce musée était née au tout début des années 2000, dans le cadre d'une exposition alors consacrée à l'histoire des briqueteries de Domont, à l'initiative d'un groupe de bénévoles sous l'égide de Daniel Baduel.

« Nous disposons d'une base importante de documents et d'objets qui seront réunis et mis en valeur au sein de ce petit musée. Ce sera une fenêtre ouverte en permanence sur une période attachante de l'histoire de Domont, à destination des visiteurs, des nouveaux habitants et des scolaires. »

Pas de quoi cependant occuper toutes les pièces de la grande bâtisse. Plusieurs salles seront réservées à des activités et événements municipaux ou associatifs, tels que des expositions, des conférences, des ateliers.

Ces espaces seront directement gérés par les services de la Ville, ou confiés à des associations locales porteuses de projets.



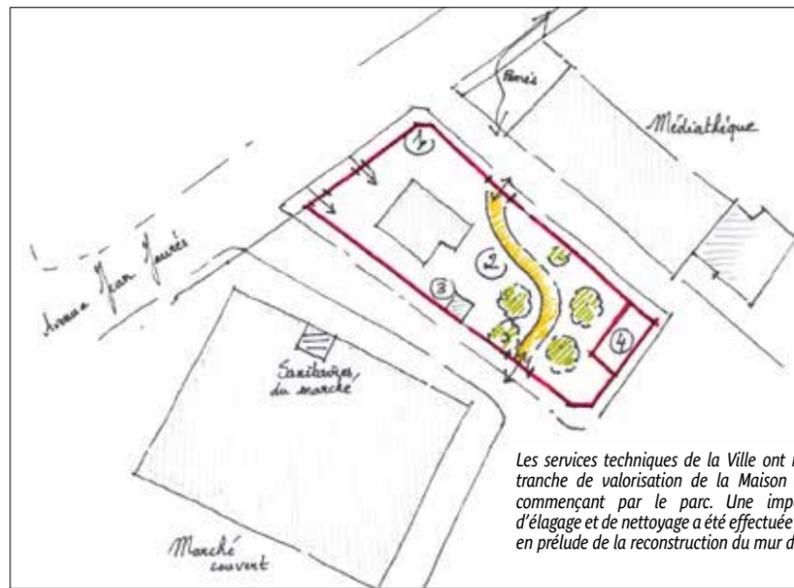
Construite au début du XX^e siècle par l'un des fils de l'industriel Louis Censier, la Maison de la Tourelle est propriété de la commune depuis 2003. Ce fleuron du patrimoine domontois, représentatif de l'industrie de la brique d'autrefois, va devenir un nouveau pôle culturel de Domont complémentaire de la médiathèque.



Pour Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, la valorisation de la Maison de la Tourelle traduit en actes un engagement de l'équipe municipale en faveur de la protection du patrimoine et de la promotion de l'identité domontoise.



Les travaux qui viennent de débuter portent sur la rénovation des espaces extérieurs de la maison : réfection de la clôture, nettoyage et valorisation du jardin et création d'un passage piétonnier permettront au public de traverser vers le marché.



Les services techniques de la Ville ont réalisé la première tranche de valorisation de la Maison de la Tourelle en commençant par le parc. Une importante opération d'élagage et de nettoyage a été effectuée courant septembre en prélude de la reconstruction du mur de clôture (1).

Daniel Baduel, historien des briqueteries du Val-d'Oise

UN MUSÉE POUR TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DU PASSÉ

Si l'on s'intéresse à l'histoire des briqueteries de Domont, on peut faire appel à la mémoire des anciens et puiser dans la collection d'objets et de documents constituée pendant trente ans par Daniel Baduel, l'historien des briqueteries et tuileries du Val-d'Oise. Rencontre.

Daniel Baduel, vous êtes à l'origine de cette idée d'un musée de la brique à Domont. Racontez-nous votre parcours d'historien des briqueteries.

Tout a commencé à la fin des années 90 lorsque j'ai assisté à la démolition d'une des dernières briqueteries du territoire à Belloy-en-France. J'ai alors découvert que l'on était en train d'effacer toute trace d'une activité économique qui avait profondément marqué la vie sociale et économique des communes de la région, dans l'indifférence générale. J'ai alors entrepris des recherches pour reconstituer l'histoire de ces briqueteries partout dans le Val-d'Oise et particulièrement sur le secteur de Domont, qui était l'un des centres les plus actifs de cette industrie au début du XX^e siècle.

À quand remonte l'épopée des briquetiers dans la région ?

Le point de départ, c'est incontestablement la construction de la première grande briqueterie de notre territoire à Sarcelles, en 1858, à l'initiative de Louis Censier. Cet industriel venu du département voisin de l'Oise est à l'origine de ce réseau de briqueteries qui s'est ensuite étendu aux villes voisines de Domont aux Vinciennes, Saint-Brice-sous-Forêt, Ézanville, Belloy-en-France. Ce sont les fils de Louis Censier qui ont ensuite développé l'activité, nouant également des alliances

avec d'autres producteurs, par le jeu de mariages. À l'âge d'or de cette industrie, entre les deux Guerres mondiales, les 6 grandes briqueteries de la région étaient toutes liées à la famille Censier.

Pourquoi la région a-t-elle vu prospérer cette industrie ?

À cause d'une matière première abondante et de qualité, le limon des plateaux, que les ouvriers extrayaient sur place et transformaient en briques de construction. Un travail difficile qui mettait à contribution des familles entières, hommes, femmes et enfants sur une saison d'environ 7 mois de mars à octobre, 12 heures par jour, afin de profiter des températures les plus chaudes pour sécher naturellement les briques avant cuisson. Entre les deux guerres, cette activité alors florissante avait attiré un grand nombre de familles italiennes, venues du Frioul, qui se sont établies dans la région, souvent logées par leurs patrons. Ces derniers s'entendaient à l'automne avec les producteurs de betteraves pour donner du travail à leurs ouvriers une fois les fours des briqueteries éteints.

C'est ainsi que cette communauté des briques s'est durablement implantée sur le territoire. Des gens travailleurs, courageux, dont les descendants sont toujours là.

Qu'avez-vous fait des témoignages, des documents collectés au fil de vos recherches ?

Un livre ! Briqueteries et tuileries disparues du Val-d'Oise a été publié en 2002 et a connu un réel succès dans notre département. Ce travail a ensuite donné lieu à plusieurs expositions, dans les anciennes communes briquetières, dont Domont, en 2003. C'est au cours de cette exposition qu'est d'ailleurs née l'idée d'un musée de la brique.

Ce musée de la brique, vous en avez rêvé. Que vous inspire l'initiative de la Ville de Domont qui prend corps aujourd'hui ?

Beaucoup de joie. En raison du lieu tout d'abord, cette Maison de la Tourelle toute en brique, construite par un Censier. Le lieu idéal pour ce musée qui protégera définitivement cette belle maison, témoin du passé. Ensuite parce que les objets que j'ai collectés et conservés, les documents, les photos, les courriers, n'ont aucune réelle valeur. Leur seule valeur, c'est d'être un support de la mémoire, dans un musée, seul moyen de transmettre cette histoire aux générations futures. Mon travail est un hommage à ces courageux ouvriers et ouvrières des briqueteries, à ces industriels d'autrefois, inventifs et entreprenants, qui ne tomberont pas dans l'oubli.



Circulation - voirie

Tout ce qu'il faut savoir pour bien stationner à Domont

Depuis toujours, la municipalité a fait le choix du stationnement gratuit dans la ville. La commune dispose de nombreuses places de stationnement et de parkings publics répondant aux besoins des Domontois. Pour optimiser la rotation des véhicules ou ne pas gêner la circulation, une réglementation doit être respectée. Un automobiliste averti en vaut deux !

Gratuit mais parfois réglementé... Dans la ville, les différentes zones de stationnement sont marquées au sol par un code couleur et expliquées par des panneaux de signalisation. Ce qu'il faut retenir :

Les différents types de stationnement à Domont

Zone bleue



Le stationnement en zone bleue est limité à 1h30 maximum, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Il suffit d'apposer un disque de stationnement européen de manière lisible derrière votre pare-brise, réglé sur votre heure d'arrivée. Vous pouvez vous en procurer gratuitement à la police municipale et à l'accueil de la mairie.

Zone verte



Dans la ville, les places en vert correspondent généralement à des dépose-minutes qui permettent de fluidifier le stationnement. Devant les écoles, les places en dépose-minutes sont limitées à 15 minutes, et celles

devant les commerces de proximité à 10 minutes.

Sur le parking du marché, les places vertes sont réservées aux commerçants les jours de marché ; le stationnement y est donc interdit les jeudis et dimanches de 4h à 14h.

Zone jaune

Un marquage jaune discontinu le long du trottoir signale une interdiction de stationner, tandis qu'un marquage jaune continu signifie une interdiction de stationner et de s'arrêter. Quant aux places délimitées en jaune, elles sont interdites et souvent réservées aux livraisons.

Semi-alterné

Le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle s'applique à l'intégralité du territoire domontois ; des panneaux l'indiquent en entrée de ville. Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement dans les rues se fait du côté des numéros impairs, et du 16 à la fin du mois du côté des numéros pairs. Il est important de bien suivre cette alternance pour ne pas gêner la circulation, notamment le passage des bus et des camions de collecte de déchets.



Chaque automobiliste se doit de respecter les règles du code de la route et de faire preuve de civisme.

Tout manquement à ces règles se verra sanctionné d'une amende de 35 €.

Les stationnements gênants et très gênants

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Les infractions sont distinguées selon le degré de gravité.

Pour rappel, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé dans le sens de la circulation selon les règles inscrites dans le code de la route.

Les stationnements considérés très gênants

Sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite (la ville en dispose d'une trentaine), sur un passage piétons, sur un trottoir, devant une bouche incendie, sur un emplacement réservé aux convoyeurs de fonds, sur une chaussée ou voie réservée à un véhicule prioritaire.

Ces infractions engendrent une contravention de 4^e classe d'un montant de 135 €.

Les stationnements considérés gênants

Devant l'entrée carrossable d'un immeuble ou d'une maison, en double file, sur une place de livraison, sur une voie de bus, sur un emplacement empêchant l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule...

Ces infractions engendrent une contravention de 2^e classe d'un montant de 35 €.

Le saviez-vous ?

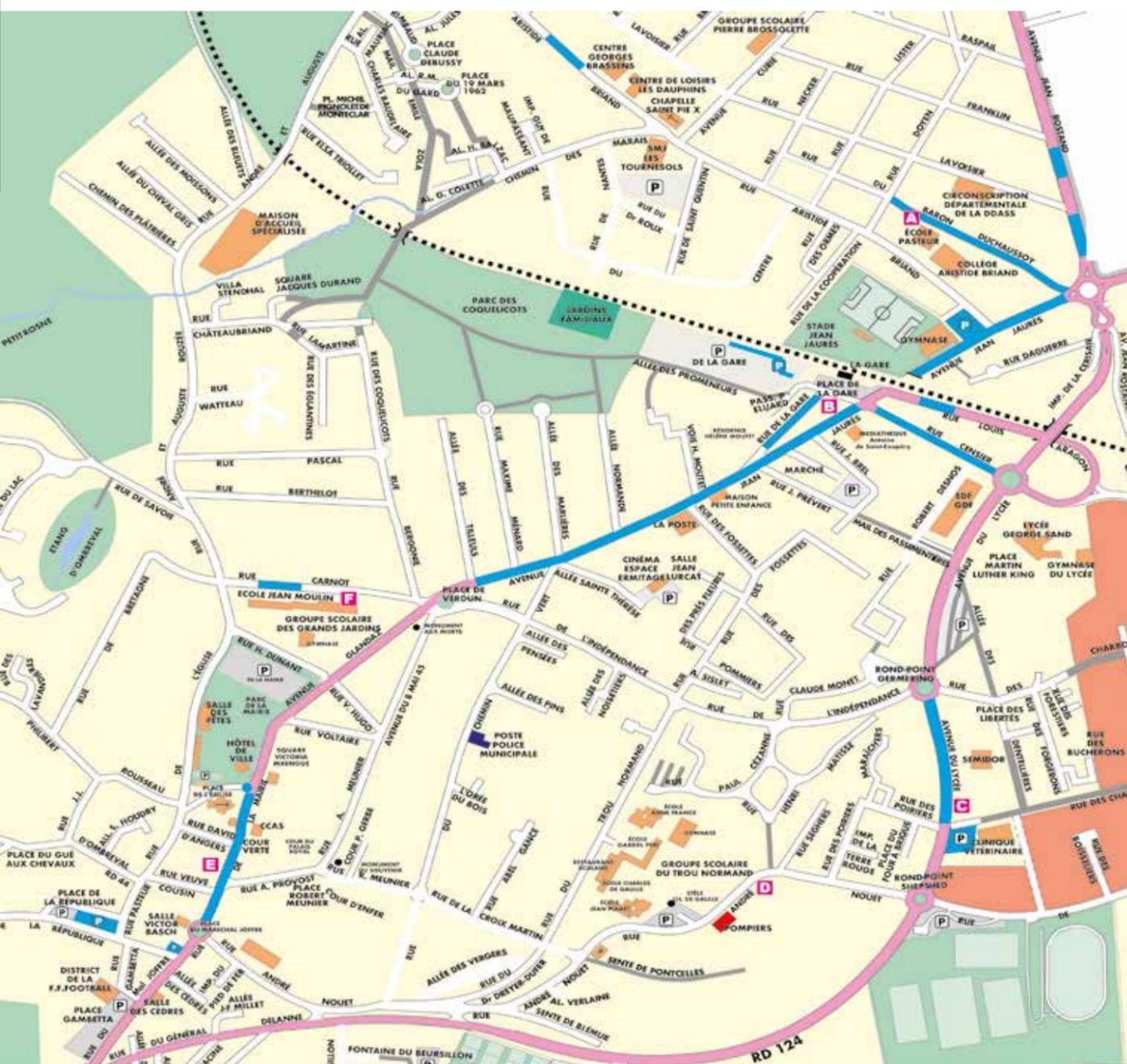
Le stationnement d'un véhicule excédant 7 jours consécutifs sur une même place de la voie publique est considéré comme abusif.

Vous risquez une amende forfaitaire de 35 € et une mise en fourrière. En cas d'enlèvement de votre véhicule, vous devrez vous présenter au poste de la police municipale, muni de vos papiers (carte nationale d'identité, permis de conduire, carte grise et assurance valide). Pour récupérer votre véhicule, il vous en coûtera la contravention ainsi que les frais d'enlèvement et de garde.

Renseignements :

Police municipale
66 rue du Chemin Vert

Tél : 01 30 11 81 33



ZONE BLEUE

BAS-DOMONT

- Avenue Jean Rostand
À hauteur des n° 95 à 97, parking du Marigny et à hauteur des n° 101 à 105, parking de l'office notarial.
- Rue du Baron Duchaussoy
De l'avenue Jean Jaurès jusqu'à l'angle de la rue Doyen.
- Rue Aristide Briand
À hauteur du n° 89, parking du centre commercial des Longues Raies, parking du gymnase Jean Jaurès dans sa totalité.
- Avenue Jean Jaurès
Dans sa totalité, de la gare au rond-point de Buja, sauf à hauteur du n° 80.

HAUT-DOMONT

- Rue de la Gare
Dans sa totalité.
- Rue Louis Aragon
De la place de la Gare jusqu'à hauteur du n° 11.
- Rue Censier
Dans sa totalité.
- Avenue Jean Jaurès
Dans sa totalité, de la gare au rond-point de Verdun.
- Rue Carnot
Du côté pair du n° 14 au 34.
- Rue de la Mairie
Côté impair : à hauteur du n° 45 jusqu'à la place du Maréchal Joffre.
Côté pair : à hauteur du n° 16 jusqu'à la place du Maréchal Joffre.
Parking à l'angle de la Rue de la République.
- Place du Maréchal Joffre
À hauteur du n° 3 à 5.
- Place de la République
Parking de la République (la moitié).
- Avenue du Lycée
À hauteur du n° 25 jusqu'au rond-point Germering.
Parking situé devant la clinique vétérinaire.

DÉPOSE-MINUTES

- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| A Rue du Baron Duchaussoy | D Rue André Nouet |
| B Place de la Gare | E Rue de la Mairie |
| C Avenue du Lycée | F Rue Carnot |

Environnement

La qualité de l'eau du robinet distribuée à Domont

Comme chaque année, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) a rendu son rapport sur la qualité de l'eau potable distribuée dans 151 villes franciliennes, dont Domont. En 2019, les prélèvements effectués dans la commune se sont révélés à 100 % conformes aux normes bactériologiques.

Les réseaux de distribution d'eau potable sont incontestablement l'un des services publics les plus surveillés par les organismes de contrôle sanitaire. Le 24 septembre dernier, les élus domontois ont pris connaissance des résultats des contrôles effectués en 2019 sur des échantillons d'eau prélevés dans différents quartiers de la commune. Seize contrôles au total, effectués sur les douze mois de la période par les services de l'Agence Régionale de Santé. À l'échelle de toute l'Île-de-France, 400 000 analyses sont effectuées chaque année dans les 151 communes desservies par le SEDIF et dans l'ensemble du réseau de production et de distribution.

Qualité au top!

« Il s'agit de contrôles indépendants du SEDIF et de Veolia qui sont parfaitement fiables et en tous points rassurants », précise Charles Abehassera, Conseiller municipal représentant la Ville au SEDIF. « Ce rapport, très technique et détaillé, porte en effet sur la recherche d'une vingtaine de substances, de la source jusqu'au robinet des consommateurs. »

La lecture de ces colonnes de chiffres transmises par l'Agence Régionale de Santé fait en tout point apparaître des valeurs très éloignées des seuils maximaux admis. À titre d'exemple, les tristement célèbres glyphosates sont quasiment absents des analyses, de même que les nitrates ou encore les pesticides les plus

courants. Conclusion, on peut boire l'eau du robinet en toute sécurité. Et sans polluer car l'eau en bouteille nécessite l'usage de grandes quantités de matières plastiques dont l'impact environnemental demeure très négatif et surtout à coût infiniment moindre puisqu'un litre d'eau du robinet coûte, à Domont, 0,003 € alors que l'eau en bouteille est 100 à 300 fois plus chère.

Dureté de l'eau : ce qu'il faut savoir

Contrairement à certaines idées reçues, la réglementation ne fixe pas de seuil de dureté de l'eau. La présence ou non de sels de calcium et de magnésium qui déterminent le degré de dureté n'a de véritables effets négatifs que sur les appareils ménagers, en aucun cas sur la santé des consommateurs. Avec une eau dure (plus de 30°f), l'apport en calcium peut s'avérer positif pour l'organisme, mais détériore et entartre les appareils. En revanche, une eau trop douce (moins de 10°f) peut entraîner des problèmes de corrosion des conduites.

QUELQUES CHIFFRES

L'eau potable à Domont c'est :

672 404 m³

consommés en 2019

3 624

abonnés

55 kilomètres

de canalisations

3,91 € :

prix au m³ toutes redevances incluses (tarif pour un volume de 120 m³).

Dont production et distribution :

1,30 € (33 %) - collecte

et traitement des eaux usées :

1,77 € (45 %) - organismes

divers : 0,83 € (22 %)



LA QUALITÉ EN CHIFFRES

18°f - c'est la dureté de l'eau distribuée à Domont (échantillon prélevé en juillet 2020). Cette mesure confirme la qualité de l'eau potable, peu calcaire, ni trop douce, ni dure.

10 ug/l - teneur en sels d'aluminium de l'eau produite à Méry-sur-Oise. La réglementation fixe pour l'aluminium une valeur maximale de 200 ug/l.

0,28 mg/l - taux résiduel moyen de chlore en sortie de l'usine de Méry-sur-Oise. Le chlore est utilisé en très faible dose pour préserver la qualité bactériologique de l'eau.

0,011 ug/l - taux moyen de traces de pesticides en sortie de l'usine de Méry-sur-Oise, très inférieur à la norme de 0,5 ug/l. Plus de 450 substances sont recherchées régulièrement.

100 % de conformité bactériologique de l'eau en 2019.

D'où vient l'eau potable distribuée à Domont ?

Elle provient de l'usine située à Méry-sur-Oise dont la création remonte à 1923. Cette installation exploitée par Veolia traite en moyenne 152 000 m³ d'eau par jour, directement pompés dans l'Oise et purifiés au moyen d'un procédé de filtration sur membranes (nanofiltration) unique au monde. Cette usine alimente ainsi 850 000 habitants et dispose encore d'importantes capacités d'augmentation de production. Pour distribuer l'eau, le SEDIF gère un réseau de 8 705 kilomètres de canalisation, 78 réservoirs et 45 stations de pompage qui complètent la production des usines de Méry-sur-Oise, Neuilly-sur-Marne et Choisy-le-Roi.

L'entretien de ce réseau nécessite en moyenne 130 millions d'euros d'investissements par an pris en charge par le SEDIF ou par Veolia, entreprise délégataire qui en assure l'exploitation.



LA MISSION LOCALE DE DOMONT DÉMÉNAGE

En septembre, la mission locale de Domont a déménagé ses locaux à Bouffémont. Les jeunes de la commune seront toutefois toujours suivis par les équipes.

Installée au 59 avenue de l'Europe jusqu'à fin septembre, la mission locale de Domont, antenne de la mission locale Vallée de Montmorency, vient de déménager à Bouffémont. Jusqu'ici propriété de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, le local qui accueillait le service a été vendu par l'intercommunalité. Pas de panique toutefois, les équipes continuent d'accueillir le public, physiquement ou par téléphone. Les dossiers des bénéficiaires domontois ont également été conservés. La volonté étant de garder un maximum de proximité avec les jeunes, des échanges sont en cours avec la Mairie afin de réfléchir à un nouveau lieu d'installation sur la commune.

LA MISSION LOCALE DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY ET LA MISSION LOCALE SEINOISE FUSIONNENT

À noter également que depuis le 1^{er} janvier 2020, la mission locale Vallée de Montmorency et la mission locale SeinOise ont fusionné. Pas de changement pour les inscrits, mais une manière d'uniformiser le service proposé aux jeunes, tout en répondant à la demande de l'État de regrouper les structures. Le service s'adresse aux 16-25 ans déscolarisés et peut encadrer des diplômés de Bac +2 à Bac +5 jusqu'à 30 ans. Les jeunes bénéficient d'ateliers, de conseils et d'accompagnement pour les aider dans leurs démarches ou la construction d'un projet professionnel. Désormais, il est également possible de venir sans rendez-vous afin d'être immédiatement inscrit auprès de l'antenne de la mission locale la plus proche de chez soi.

Mission locale Vallée de Montmorency - Antenne de Bouffémont Immeuble ISBA, allée de la Gare, 95570 Bouffémont

Tél : 01 39 35 29 64

Horaires d'ouverture : lundi et mardi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

mercredi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

jeudi : 9h - 12h30

Le Conseil municipal demande l'annulation du projet de T4

Les élus domontois ont voté une motion réclamant l'annulation du projet de construction du quatrième terminal de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

La Ville de Domont, comme de nombreuses communes impactées par les nuisances aériennes de Roissy, vient de renouveler son soutien aux démarches lancées par quatre associations de défense des riverains et de protection de l'environnement, dont l'Advocnar, pour s'opposer à la construction du T4. La motion votée le 24 septembre dernier dénonce particulièrement le survol des territoires par plus de 500 vols supplémentaires par jour, la hausse des émissions de gaz à effet de serre de plus de 40 %, l'aggravation de la pollution de l'air de + 30 % et bien sûr une détérioration des nuisances sonores estimée à + 13 % par rapport au niveau actuel.

« Depuis avril 2019, la commune de Domont est associée à cette mobilisation, face à un projet déraisonnable qui ajouterait des nuisances dans des proportions inacceptables », rappelle le Maire, Frédéric Bourdin.

Du plomb dans l'ailé

Outre l'annulation du projet, le texte de la motion va plus loin en demandant un plafonnement du nombre de mouvements d'avions à 500 000 par an et la réduction des vols de nuit pour tendre vers un couvre-feu total entre 22h et 6h.

Les communes riveraines et les associations

ne sont d'ailleurs plus les seules à réclamer l'arrêt du projet. Car la crise sanitaire frappe très durement le secteur de l'aérien, mettant un coup d'arrêt durable à la hausse du trafic jusqu'à présent invoquée par Aéroports de Paris (ADP) pour justifier la construction de ce nouveau terminal. Début août, c'était au tour de la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, d'appeler l'État et ADP à arrêter le projet T4 pour « prendre le temps de repenser le monde aérien de demain. » Ce quatrième terminal équivaut à construire un aéroport de la taille d'Orly sur la plateforme existante de Roissy... encore faut-il que les compagnies aériennes, dont Air France, lourdement frappées par la crise, en aient réellement besoin!



Octobre rose : tous unis par une même couleur

En France, le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez la femme. Lancée par l'association *Le Cancer du Sein, Parlons-en !* (renommée *Ruban Rose* en 2020), la campagne de sensibilisation « Octobre rose » célèbre cette année sa 27^e édition. Devenu un rendez-vous incontournable de mobilisation nationale et internationale, Octobre rose est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et de récolter encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.



Soutenir la recherche et informer les femmes : ce sont les deux piliers de la lutte contre le cancer du sein. Aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Or plus la maladie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont élevées. La campagne d'Octobre rose permet de rappeler combien il est important d'inciter les femmes à se faire dépister.

Pourquoi se faire dépister ?

Le dépistage du cancer du sein repose sur une mammographie (examen radiologique), associée à un examen clinique des seins. Il permet de repérer une lésion avant l'apparition de symptômes, et notamment de détecter des cancers de plus petite taille et moins évolués avant qu'ils ne soient pal-

pables. Une prise en charge précoce d'un cancer du sein, c'est 99 % de chances de guérison à 5 ans. Ce niveau de détection permet aussi de réduire considérablement l'agressivité des traitements et la gravité des séquelles.

Le dépistage organisé

Généralisé à l'ensemble des territoires de France depuis 2004, le programme national du dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme apparent et sans facteur de risque particulier. Ce dispositif s'appuie sur la réalisation d'une mammographie de dépistage proposée une fois tous les 2 ans. Le CRCDC Île-de-France est en charge de ces dépistages sur la région. Les femmes concernées reçoivent un courrier d'invitation personnalisé par l'Assurance maladie. Cette année, 167 235 valdoisiennes sont invitées à se faire dépister gratuitement. Alors, pour voir la vie en rose, prenez votre santé en main.

Renseignements :

Ruban Rose
www.cancerdusein.org
L'Institut national du cancer
www.e-cancer.fr



LES CHIFFRES-CLÉS

- En France, avec près de 12 000 décès chaque année, le cancer du sein est le 1^{er} cancer chez la femme et celui qui entraîne la plus grande mortalité.
- Près de 58 000 nouveaux cas dépistés en France chaque année.
- Dans plus de 8 cas sur 10, ce cancer touche des femmes âgées de 50 ans et plus.
- Près de 50 % des cancers du sein sont diagnostiqués entre 50 et 69 ans et environ 28 % sont diagnostiqués après 69 ans.
- Environ 10 % des cas de cancer du sein se manifestent chez les femmes âgées de moins de 35 ans.
- 1 % des cancers du sein concerne des hommes.
- 5 à 10 % seulement des cancers sont d'origine génétique et 85 % sont sporadiques et isolés.
- 50 % des cancers du sein n'ont aucune cause identifiée.
- En plus du risque de récurrence du cancer au niveau du sein traité, une femme qui a eu un cancer du sein a un risque 3 à 4 fois plus élevé de développer un nouveau cancer du sein qu'une femme du même âge. Ce risque justifie un suivi régulier et prolongé.
- S'il est dépisté à un stade précoce (c'est-à-dire à un stade peu avancé de la maladie), ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Source : cancerdusein.org

COVID-19 : port du masque obligatoire dans toute la ville

L'état d'urgence sanitaire décrété face à l'épidémie de la COVID-19 est prolongé jusqu'au 1^{er} avril 2021. Le virus circule toujours activement et les gestes barrières doivent continuer de s'appliquer : lavage des mains fréquent, distanciation physique, pas d'embrassade, port du masque...

Depuis le vendredi 11 septembre 2020, sur arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire entre 6h et 22h, pour les personnes de onze ans et plus, dans tout l'espace public, des communes du département du Val-d'Oise de plus de 10 000 habitants. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation. Elle ne concerne pas non plus les personnes pratiquant une activité sportive ou les utilisateurs d'un moyen de déplacement individuel.

Le non-respect du port du masque constitue une contravention de 4^e classe soit 135 € d'amende.

Par ailleurs, le département du Val-d'Oise étant placé en zone alerte, la Préfecture a limité depuis le 28 septembre les rassemblements festifs ou familiaux à 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (ERP), ces événements étant susceptibles de contribuer à l'accélération de la propagation du virus. Les cérémonies civiles dans les mairies, comme les cérémo-



nies religieuses dans des lieux de culte ne sont pas soumises à cette jauge. Les rassemblements associatifs ou professionnels peuvent être maintenus dans le strict respect des règles sanitaires.

On peut tous être touchés, alors on doit tous se protéger. C'est de l'engagement de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Pour toute question sur la COVID-19 :
 Tél : 0 800 130 000 (appel gratuit)
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

En cas d'urgence, composez le 15.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Santé publique
 France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

- 1 Bien se laver les mains
- 2 Mettre les élastiques derrière les oreilles
 ou
 Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- 3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

- 1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- 2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
 ou
 s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- 3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Un pôle d'expertise automobile de haut niveau à Domont

Créé en 2005, le cabinet Action Auto Expertise a déménagé il y a quelques mois rue de Paris, afin d'accompagner sa croissance. L'entreprise propose différents services aux assureurs et loueurs.

Accident, dégradation, incendie ou même inondation. Si votre véhicule a été victime d'un sinistre, il est forcément passé sous la loupe d'un expert automobile, chargé d'évaluer l'ampleur des dégâts et le coût des réparations pour le compte de votre assureur. À Domont, un cabinet a fait de cette mission sa spécialité. Né en 2005 après le rachat du cabinet Le Roy par Thomas Kalcan, Action Auto Expertise s'est installé au début de l'année au 2 rue de Paris, dans un local neuf de 650 m², après plusieurs années rue Descartes. Un choix motivé par un besoin de place, afin de garantir le développement de l'entreprise. En effet, celle-ci s'est allié à trois autres entités - BFEA, ADC et le cabinet Lantrain désormais toutes regroupées pour créer un pôle d'expertise multi-disciplinaire. À la clé, un panel de services et une capacité de traitement des dossiers inégalée dans le département, y compris pour les sinistres de masse. Les experts domontois ont récemment été sollicités suite à l'incendie du parking de Marcouville à Pontoise.

Un large panel de services

Oubliez tous vos a priori sur l'expertise

automobile. Avec 35 salariés, dont 25 experts, ce nouveau pôle d'excellence est bien loin du petit cabinet d'antan. « Le métier a beaucoup évolué depuis l'expert qui travaillait seul avec sa secrétaire », souligne Thomas Kalcan, qui ajoute : « Nous avons dû nous adapter au marché en grandissant. » Et pour s'assurer de satisfaire un maximum de clients potentiels prestigieux, les différents cabinets regroupés se sont donné les moyens d'intervenir dans n'importe quelle situation et de gérer des dossiers sensibles ou complexes. Parmi les services proposés, de l'expertise classique collision, mais également la gestion de dossiers de responsabilité civile professionnelle et judiciaire sur toute l'Île-de-France, la reconstitution d'accidents (en cas de dommages corporels), l'expertise fourrière ou encore la restitution buy back, c'est-à-dire la vérification de l'état d'un véhicule au retour de sa location. Pour ce faire, l'équipe dispose de matériel de pointe, comme un scanner 3D capable de rendre à 360° et en haute définition une scène de sinistre comme un incendie de parking souterrain, ou deux tunnels de lampes permettant de détecter la moindre imperfection sur une



Pour mener à bien ses missions, l'entreprise s'est dotée de matériel de pointe, à l'instar de ses tunnels d'expertise ou de scanners 3D Farco.

LE CHIFFRE

30 000

c'est le nombre de dossiers traités à l'année par le pôle d'expertise.



De gauche à droite : Thomas Kalcan, Président d'Action Auto Expertise, Tony Ferreira, Directeur Général du cabinet Lantrain et Ferreira, Antonio Da Costa, Président de ADC Expertises et du cabinet BFEA.

carrosserie. « Nous allons également prochainement installer un pont élévateur », abonde Thomas Kalcan.

Une qualité reconnue

Avec leur large panel de services, Action Auto Expertise et ses alliés ont réussi à convaincre nombre de grands noms de l'assurance. « Nous travaillons avec le top 10 des assureurs », précise Thomas Kalcan. Vigilant sur la qualité et la conformité de son travail, le cabinet fait l'objet de plu-

sieurs audits chaque année, dont un piloté par Référence Conseil, réseau d'experts automobiles dont il est membre. « Nous organisons également des audits internes réguliers sur des échantillons de dossiers et un grand audit annuel », développe le chef d'entreprise.

Action Auto Expertise

2 rue de Paris - Tél : 01 39 91 53 04
secretariat@aae-idf.com
www.actionautoexpertise.fr

ACTION AUTO EXPERTISE RECRUTE !

Vous disposez de compétences en expertise automobile ? Action Auto Expertise est toujours à la recherche de collaborateurs compétents pour accompagner sa croissance. Que vous soyez un expert de terrain ou en capacité de suivre des dossiers administratifs, n'hésitez pas à envoyer votre C.V.

ÇA ROULE AVEC BOTTA VÉLO

Créée en juillet dernier par le Domontois Sylvain Bottaro, la micro-entreprise Botta Vélo propose de faire réparer ou entretenir votre bicyclette à deux pas de chez vous et à moindre frais.

Il vous suffit de prendre contact avec le mécanicien et ce dernier se charge de venir chez vous réaliser les travaux de maintenance nécessaires. Il peut également venir chercher votre cycle afin de travailler depuis son domicile, ou vous laisser le déposer chez lui... de préférence à pied. Car bien plus qu'un simple réparateur, Sylvain Bottaro a un objectif : vous encourager à utiliser la mobilité douce pour vos déplacements. « Je porte une démarche environnementale », souligne-t-il. Ainsi, cet adepte du pédalage ne travaille qu'à vélo et a pleinement adopté ce mode de transport au quotidien. Un moyen de concilier son expertise professionnelle et sa fibre écologique.

Le Domontois qui œuvre dans la réparation de vélos depuis 10 ans, privilégie d'ailleurs le réemploi et dispose d'une large banque de pièces de rechange d'occasion. Bien entendu, pas question de changer ce qui n'est pas nécessaire. À raison de deux à trois vélos par jour, Sylvain Bottaro arrive parfaitement à tenir la cadence et bichonne le matériel qui lui est confié. « Je fais une vraie révision et je règle tout, que ce soit les freins, les vitesses et même le potentiel jeu dans la direction », précise-t-il.

Vous hésitez encore à redonner vie à votre bicyclette rangée au fond du garage ou dans un coin du jardin ? Sachez que l'État a mis en place une aide de 50 € pour faire réparer son vélo. Et si rouler sous la grisaille de l'automne vous fait peur, Botta Vélo ne fermera pas cet hiver. De quoi reprendre sous le soleil du printemps !

Renseignements et réservations sur www.cycle-domont.fr



LIZ GLAM COIFFURE : UN SALON À LA POINTE

Ouvert depuis juillet, Liz Glam Coiffure vous propose une nouvelle offre de services pour prendre soin de vos cheveux. Créé par deux sœurs, qui ont fait appel aux services d'une troisième coiffeuse, le salon propose autant des coupes pour votre quotidien que des prestations en vue de votre mariage. Pour ce faire, il dispose de six postes de travail et même d'une table de maquillage.

Que vous soyez à la recherche d'un lissage brésilien, d'un soin profond pour redonner toute leur jeunesse à vos cheveux ou que vous souhaitiez des ombrées, vous trouverez forcément votre bonheur.

157 avenue Jean Rostand
Tél : 09 50 57 82 07
Instagram : @LizGlamCoiffure



Des fresques pour redonner des couleurs

Et si on voyait la vie en couleurs ? Le service enfance a proposé aux animateurs de la commune de réaliser des fresques dans les différents accueils de loisirs et cantines. Objectif : rendre les lieux encore plus accueillants pour les enfants après une longue période de confinement. L'occasion également pour eux de travailler sur de petits potagers pédagogiques.

Des fresques pour remonter le moral des écoliers. Pour permettre aux enfants des écoles de Domont de retrouver un peu de gaieté suite au confinement, le service enfance a initié la création de fresques et de potagers pédagogiques dans les accueils de loisirs. Le fruit du travail d'une vingtaine d'animateurs et animatrices qui ont œuvré en mai, juin et juillet en prévision de la rentrée scolaire. Depuis la rentrée, le mercredi, les jeunes peuvent les aider à finaliser les créations toujours en cours. Côté fournitures, le service a décidé d'allouer le budget nécessaire à l'achat de matériel de qualité, notamment de la peinture capable de tenir dans le temps.



DE LA COULEUR SUR LES MURS ET DANS LES JARDINS

1 Accueil de loisirs maternel Jean Piaget
L'équipe a réalisé une fresque sur le thème de la jungle, terminée avant la reprise de l'école. L'une des pièces accueillera pour sa part bientôt une seconde création autour des fonds marins, où trônera une superbe pieuvre créée par les enfants et leurs animateurs. À l'extérieur, le petit jardin potager a été amélioré pendant le confinement avec la pose de roseaux de protection et peinture des clôtures en bois. Pour être parfaitement en phase avec ces thématiques, les jeunes ont participé en septembre à un jeu autour de Bob l'Éponge. Au programme, un parcours d'adresse, un jeu de découverte, un labyrinthe et une épreuve sur les règles de vie.



2 Accueil de loisirs élémentaire du Trou Normand
Les animateurs ont commencé à travailler sur une fresque autour d'Alice au Pays des Merveilles dans les couloirs. Une deuxième fresque est également en cours de création à l'intérieur. Enfin, une troisième, sur l'école, a elle, déjà été finalisée en juillet après 3 mois de travail dans la cour de récréation.



3 Accueil de loisirs maternel Louis Pasteur
Les enfants ont pu découvrir de nouvelles fresques représentant Mulan et Vaiana, star de Disney, ainsi que de nouvelles décorations sur les portes d'armoires du préau et des dessins dans le réfectoire. Pendant le confinement, le petit jardin potager a également été réhabilité, avec quelques coups de pinceau et l'aménagement du jardin vertical mural.



4 Accueil de loisirs élémentaire Pierre Brossolette
Des mini-fresques ont été peintes et installées dans le réfectoire, en attendant la concrétisation d'un projet plus ambitieux avec la réalisation d'une fresque géante sur le thème de Ratatouille. En juin, les vitres ont de leur côté reçu des peintures visibles depuis l'extérieur. Cet été, un jardin potager a été créé dans la cour de récréation, avec la participation des enfants qui ont pu peindre barrières et abeilles décoratives.



5 Accueil de loisirs maternel Jean Moulin
Les murs de la cantine ont été recouverts de fresques autour de personnages de Disney. Une dernière création arrivera prochainement sur le dessin animé Ratatouille. En parallèle, un petit jardin a été aménagé.

6 Accueil de loisirs élémentaire Jean Moulin
Un petit jardin a été aménagé devant l'entrée de l'école, alors qu'une grande fresque extérieure est en cours de réalisation.

En avant, jeunesse !

Toute l'année, le Service Municipal Jeunesse accompagne les jeunes domontois dans leurs activités, leur éducation citoyenne et leur réussite scolaire.

> LES MERCREDIS, C'EST HAPPY !

Le SMJ propose, hors période de vacances scolaires, une prise en charge des jeunes les mercredis après-midi sous différentes formules. Sur ce temps extra-scolaire, les adhérents peuvent profiter gratuitement des infrastructures de 14h à 17h : billard, baby-foot, tennis de table, salle de jeux vidéo, salle polyvalente... Il y a de quoi s'occuper au SMJ ! En outre, l'équipe d'animateurs organise au fil de l'année des mercredis à thème et des sorties. Les adhérents ont aussi la possibilité de pouvoir fêter leur anniversaire avec leurs amis dans les locaux le dernier mercredi de chaque mois.

> LES ADOS EN ACTION !

Le SMJ, en collaboration avec le collège Aristide Briand, relance le projet « Ados-Actions ». Dédié aux élèves de 3^{ème}, ce dispositif permet aux collégiens de s'investir dans la vie locale et de mettre en place des projets éducatifs et citoyens. Pour cette année, divers projets sont suggérés : création d'une boîte aux lettres « Père Noël » à destination des primaires, gestion d'une Give Box (boîte à dons), réalisation d'une vidéo de prévention avec participation à des concours,

organisation d'événements au SMJ... Sur la base du volontariat, les jeunes pourront choisir les thématiques de travail et les mettre en œuvre tout au long de l'année. Toutes les idées sont bonnes à prendre !

> T'AS FAIT TES DEVOIRS ?

Le SMJ propose des séances d'accompagnement scolaire pour aider les collégiens dans l'organisation et la rédaction des devoirs ainsi que dans la révision et l'approfondissement des leçons. Elles sont dispensées au collège Aristide Briand sur 3 trimestres : d'octobre à décembre, de janvier à mars et

d'avril à juin. Tous les jours sauf le mercredi sur deux créneaux horaires avec une 1^{re} séance de 16h à 17h et une 2^{de} séance de 17h à 18h.

Dans le cadre des séances et en partenariat avec les équipes éducatives, des bilans trimestriels seront programmés. Pour le suivi éducatif des élèves, le SMJ organise des rencontres de fin de trimestre avec les parents.

Le mode de tarification est calculé en fonction des ressources des familles. Attention, places limitées (7 jeunes maximum par intervenant).



Renseignements et inscriptions :
Service Municipal Jeunesse
83 rue Aristide Briand
Tél : 01 74 04 23 50
sjeunesse@domont.fr

Noctan'Bib : la nuit s'expose à la médiathèque

Du 15 septembre 2020 au 28 janvier 2021, les bibliothèques du réseau Plaine Vallée explorent la nuit sous toutes ses coutures, à travers la manifestation « Noctan'Bib ». Animaux nocturnes, astronomie, déambulations, ombre et lumière... autant de thèmes différents qui constituent la programmation de ces 5 mois consacrés à la nuit, à destination de tous les publics, petits et grands.

Découvrez votre médiathèque autrement, dans une ambiance particulière, au cœur de la nuit. Noctan'Bib met en scène le thème de la nuit à travers une série d'expositions et d'animations.

Conçue autour de douze expositions itinérantes dans les bibliothèques de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, « La nuit s'expose » vous révélera les différents visages de la nuit, tantôt poétique, merveilleuse, magique ou mystérieuse.

En parallèle des expositions, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry organise son festival du conte, avec 5 séances pour tous les âges.

Demandez le programme!



LES EXPOS

Entrée libre

Du 1^{er} au 15 décembre 2020
LE SYSTÈME SOLAIRE

Une exposition de l'Observatoire de Paris pour faire découvrir aux enfants les principaux éléments qui composent le système solaire : le soleil, les planètes, les petits « objets »...

Du 22 décembre 2020
au 9 janvier 2021
LUMIÈRES DANS LA NUIT

L'Atelier d'Images Domontois vous invite à parcourir une balade nocturne au travers de ses photographies, à la découverte des différents visages de la nuit.

Du 14 au 28 janvier 2021
NUIT D'ART BRUT, LA PART D'OMBRE ET DE LUMIÈRE

Une exposition colorée et onirique, dans laquelle Laurence Lubet dévoile à travers ses pinces à linge la part d'ombre et de lumière de la nuit...

Retrouvez tout le programme détaillé de Noctan'Bib sur :
www.agglo-plainevallee.fr
www.plainevallee-biblio.fr

À SAVOIR

Le programme culturel Noctan'Bib s'inscrit dans la 3^e édition des « Rendez-vous en Bib », manifestation communautaire du réseau de lecture publique déployé au sein de 13 villes de l'Agglomération Plaine Vallée. La CAPV encourage le plaisir de lire pour tous, à travers de multiples actions : mise en réseau des bibliothèques, organisation de manifestations culturelles, développement de ressources numériques ou encore acquisition d'un fonds communautaire.

LE FESTIVAL DU CONTE À LA MEDIATHÈQUE

Gratuit sur réservation au 0174042212 - Places limitées

→ **Vendredi 16 octobre à 19h et 21h30**
DO IT YOURCOUETTE

par **Debora Di Gilio, Philippe Imbert et Fabienne Morel**

De 19h à 20h : à partir de 5 ans
De 21h30 à 23h : à partir de 10 ans

Dans le cadre de Noctan'Bib, trois conteurs se partagent la scène pour une nuit du conte conviviale et cocooning. Carte blanche à ces trois artistes qui joueront de malice en solo, duo ou trio. Un bouquet de merveilleux à savourer en famille pour un moment de détente où la magie des histoires nous fera oublier le port du masque.



→ **Jedi 29 octobre à 14h30**
ATTENTION DANGER !

par **Christel Delpeyroux**

Dès 6 ans - Durée : 55 min



Il y a celui qui aimerait avoir peur, mais qui n'y arrive pas, ou bien les grands costauds qui n'ont pas peur, mais peut-être bien qu'ils devraient! Sans oublier les petits malins qui affrontent le danger en frissonnant... ou pas! Avec tout ça, les ogres ou autres « Choses horribles » n'ont qu'à bien se tenir : ça va chauffer pour eux! Des histoires où la conteuse navigue entre décalage, humour noir et légèreté philosophique pour aborder les rivages de la peur. Les peurs abordées sont notamment celles de l'inconnu, des éléments naturels, des êtres surnaturels, de l'obscurité et celle de ne pas être à la hauteur.

→ **Samedi 7 novembre à 10h45**
PIOÙ

par **Florence Férin**

Pour les petits de 2 à 4 ans
Durée : 40 min



Pioù fait le bonheur de Maman Poule et la fierté de Papa Coq. Un jour, Pioù est assez grand pour aller picorer tout seul dans la cour. Il se rend compte alors que sa ninille a disparu. Pioù se retrouve sur le chemin d'une véritable aventure, face au monstre Cradiou, le voleur de doudous...

→ **Vendredi 20 novembre à 20h30**
REGARDE PLUTÔT LA MER

par **Kamel Zouaoui**

Pour adultes et adolescents dès 13 ans

Ce spectacle est composé de 4 histoires imbriquées les unes aux autres. Comme une série de nouvelles autour des mêmes thèmes, elles oscillent entre humour, poésie et moments d'émotion qui parlent à chacun d'entre nous. Conteur d'expérience, Kamel Zouaoui fait vibrer la force du vécu à travers ses mots. De conte en conte, il dresse un tableau nuancé de la Méditerranée, sujet central, « une mer qui sépare autant qu'une rue qui rapproche. »



Centre Georges Brassens : de bonnes vacances en perspective

Comme chaque année, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens organise des stages pour tous les âges pendant les vacances de la Toussaint. Pensez à vous inscrire auprès des équipes avant le 17 octobre!

> **DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 OCTOBRE**

• **Peinture / Dessin**

À partir de 6 ans : 10h-12h

Le thème du stage portera sur l'étude du visage humain et le portrait. Chaque enfant pourra créer une petite galerie de portraits, inspiré par ses proches, ses personnages et héros préférés. Un large choix de matériel sera proposé : crayon, feutres, gouache, pastel gras, aquarelle...



• **Anglais**

6^{ème} et 5^{ème} : 10h-12h / De la 4^{ème} à la terminale : 14h-16h

Les séances permettront de renforcer les acquis et de répondre aux besoins scolaires, en glissant doucement vers la pratique en groupe.

• **Arts du cirque**

De 18 mois à 3 ans : 9h30-10h30 / 4-5 ans : 10h45-12h / De 6 ans aux adultes : 14h-16h30

Au programme : acrobatie, aériens, équilibre sur objet, jonglerie... Les ateliers sont personnalisés en fonction des âges et du niveau. À noter : trampoline ados / adultes le 20 octobre de 19h à 22h.

> **DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 OCTOBRE**

• **Relaxation / Sophrologie**

De 6 à 10 ans : 15h-16h / Collégiens : 16h-17h

Un thème par jour pour améliorer sa concentration, la gestion de ses émotions, son autonomie et sa confiance en soi.

• **Cinéma d'animation**

À partir de 9 ans : 10h-15h / Lycéens et étudiants : 10h-17h

Dans un véritable studio équipé d'appareils photos, trépieds, éclairages : venez fabriquer vos personnages en pâte à modeler, imaginer vos décors et vos histoires pour réaliser un petit film en technique de « stop-motion » à l'aide du logiciel professionnel Dragonframe.

• **Hip-hop**

De 8 à 11 ans : 10h30-12h / De 12 à 18 ans : 19h-20h30

De la danse, du plaisir et de l'engagement seront au rendez-vous. Vidéo à la clé en fin de stage!

Tarifs et inscriptions :

46 rue Aristide Briand

Tél : 01 39 91 50 69

contact@centregorgesbrassens.fr

Cours d'anglais toute l'année



Don't forget ! Le CSCD propose des cours d'anglais pour les adultes, adaptés à tous les niveaux. De la pratique, toujours de la pratique !

Reprise au petit trot pour le Domont Athlétisme

Depuis la rentrée, les coureurs du Domont Athlétisme ont pu retrouver la piste du stade municipal. Un retour toutefois perturbé par la crise sanitaire.



Jean-Pierre Devulder, Président de Domont Athlétisme

C'est presque une rentrée normale pour le Domont Athlétisme, marquée par les retrouvailles avec la piste du stade des Fauvettes après plusieurs mois d'attente. Cette année encore, le club accueille les enfants et adolescents souhaitant s'initier autant à la course qu'aux épreuves de saut et de lancer, et les adultes préférant s'adonner à la course à pied et même au trail.

Fin septembre, l'association ne comptait pourtant que 180 licenciés pour la saison 2020-2021, contre 330 la saison passée. Un paradoxe, alors que le club ne manque pourtant pas de demandes d'adhésion. « Je dois même refuser régulièrement des enfants de moins de 14 ans », explique Jean-Pierre Devulder, son Président. Un écart qui s'explique en réalité à la fois par la crise sanitaire et par le fait que la Fédération

Française d'Athlétisme a prolongé d'un mois toutes les licences de l'année dernière. Conséquence, nombre de membres n'ont tout simplement pas encore rempli leur dossier pour la saison à venir. « Je vais quand même devoir refuser des demandes si elles sont trop tardives », souligne le président du Domont Athlétisme. Car en parallèle, la crise de la Covid-19 étant passée par là, l'association doit faire face à un afflux de jeunes qui pratiquaient jusqu'ici un sport d'intérieur. Une chose est sûre, les 9 entraîneurs du club ne manquent pas de travail, alors que les cours ont dû s'adapter aux gestes barrières, notamment en réduisant le nombre de licenciés présents pour chaque entraînement.

Un calendrier perturbé

Après un confinement autorisant de manière très encadrée les sorties, les coureurs du club ont pu reprendre en petits groupes de 10 pour des séances en forêt, tandis que les enfants n'ont rechaussé les pointes que plus récemment. Tous espéraient pouvoir se défouler lors des diverses compétitions organisées hors stade. Et pourtant. Tout sport d'extérieur soit-il, l'athlétisme n'a pas été épargné par les annulations en

cascade. S'ils sont autorisés à s'entraîner, dans le plus grand respect des mesures sanitaires, les licenciés du club doivent faire face à la frustration du manque de compétitions. Parmi les temps forts appréciés, La Diagonale des Fous, sur l'île de la Réunion, a par exemple été annulée, au grand dam des 12 licenciés inscrits. Certains membres ont tout de même pris part à des trails pendant l'été, à Courchevel et dans le massif de Belledonne. En ces temps d'incertitude, il faudra donc faire avec la possibilité de voir encore d'autres rendez-vous disparaître du calendrier...

Renseignements : 06 75 65 24 36

À NOTER :

L'accès à la piste d'athlétisme est strictement réservée au club Domont Athlétisme pendant les horaires d'entraînement.

Lundi, mardi et jeudi : 18h - 19h30

Mercredi : 17h30 - 20h

Vendredi : 18h - 20h

ÇA MARCHE TOUJOURS POUR VÉRONIQUE BESSOT



Le 1^{er} mars à Bourges, Véronique Bessot avait réalisé le doublé en devenant championne de France du 100 kilomètres marche, et en battant son propre record sur le 24 heures, avec une distance de 170,566 kilomètres, contre 163 kilomètres l'an passé. Un grand bravo à elle !

La Domontoise participera aux Championnats de France 24h marche organisés le 1^{er} novembre à Château-Thierry avec un objectif : un nouveau succès dans sa catégorie.

SUCCÈS POUR LES RANDONNÉES DE L'UNION CYCLISTE DE DOMONT

Le 13 septembre se tenaient les traditionnelles Randonnée des 5 forêts et Randonnée des familles, organisées par l'UC Domont.

Comme chaque année, les amateurs de vélos sont venus nombreux pour ce rendez-vous placé sous le signe des mesures sanitaires strictes. Port du masque, gel hydroalcoolique, cheminement unilatéral, entrée et sortie différentes et ravitaillement en emballage individuel, tout a été prévu par les organisateurs pour garantir la sécurité de chacun. Ainsi, la Randonnée des 5 forêts a rassemblé 152 cyclos et la Randonnée des familles 30 participants. Avec une météo estivale, la matinée a fait le bonheur des rouleurs.



Le Stade Domontois Rugby Club aux petits soins des rugbymen en herbe

Le SDRC reste solidement campé sur ses appuis : la formation des jeunes. Le 19 septembre, les terrains des Fauvettes ont accueilli les futurs champions du club. Le rugby, école de la vie. L'inusable slogan de la Fédération Française de Rugby a de nouveau fait mouche à Domont avec une cinquantaine de jeunes de 3 à 12 ans accueillis durant une journée par les huit éducateurs du club, sous la direction de Vincent Molinaro. Dans le cadre de la traditionnelle journée portes ouvertes de début de saison, les nouvelles recrues ont découvert les fondamentaux du rugby et fait leurs premiers pas sur le terrain, ballon ovale en mains. Relève assurée au sein du club avec au total 87 jeunes domontois de moins de 14 ans inscrits pour cette saison 2020-2021. « C'est 40 % d'effectif en plus par rapport à la saison dernière », se réjouit Vincent Molinaro.

Pour plus de renseignements sur la formation des jeunes, rencontrez les éducateurs sur place dans le cadre des séances d'entraînement : le mercredi de 14h30 à 16h et le samedi de 10h à 11h30.

Le soutien des partenaires

Dans l'actualité du SDRC, à signaler également l'annulation de la soirée qui devait se tenir le 8 octobre dans les salons de l'Hôtel Lucien Barrière d'Enghien, partenaire historique du club. Les contraintes sanitaires ont eu raison de cet événement traditionnel. « C'est dommage, car cette soirée permet de rassembler l'ensemble de nos sponsors et partenaires, de présenter les équipes, les joueurs et la stratégie du SDRC en début de saison », regrette Christophe Cadéac, Vice-Président du club. Le SDRC peut toutefois s'honorer de la fidélité des sponsors déjà présents il y a un an et qui ont renouvelé leur soutien financier ou logistique au club. Une quinzaine de nouveaux sponsors ont par ailleurs rejoint le banc des partenaires pour cette nouvelle saison. « Pour pallier l'annulation de cette soirée, nous allons lancer une série d'événements chez nos partenaires, afin de forger un véritable esprit d'équipe au sein de nos sponsors, à l'image de ce que véhiculent le rugby et les équipes domontoises : partage, cohésion, entraide », explique de son côté Serge Vidal, Président du SDRC.

Premiers résultats

Un mot enfin sur les résultats en compétition. Début de saison sans surprise en Fédérale 2 pour l'équipe première qui a perdu de peu ses deux premiers matches à l'extérieur au Rheu puis à Poitiers, mais l'a emporté aux Fauvettes face à la difficile équipe de Gennevilliers, l'un des poids-lourds de la poule. « Un début de saison prometteur qui serait bien meilleur sans les poteaux qui nous ont fait perdre deux points de bonus défensif », tient à préciser Christophe Cadéac. Belles performances également des cadets (19 à 12 contre l'entente rugby Houilles Rueil Nanterre) et juniors (27 à 0 contre Garches Vaucresson) et surtout, démarrage en fanfare pour les « Furies », première équipe féminine du club qui a abordé sa toute première saison en grande confiance avec un score sans appel de 30 à 0 face au Paris Rugby Club de Franconville.



ALLEZ LE SDRC !

Dimanche 25 octobre, venez supporter les seniors du Stade Domontois Rugby Club qui affronteront Plaisir au stade des Fauvettes.

Dès 13h30 pour l'équipe B et à 15h pour l'équipe A.

Renseignements : 01 30 11 07 08

L'écho des clubs

Piscine Maurice Gigoï

19>23 OCT

6-11 ANS

Agg'eau STAGES DE NATATION

Apprentissage 9h10 / 9h50

Perfectionnement 10h / 10h40

Tarifs

Agglo : 45€/semaine

Plain Tarif : 55€/semaine

Plaine Vallée

Piscine intercommunale Maurice Gigoï
2, rue Henry Dunant - 95460 Essville
Tél: 01 39 91 39 00

STAGES ENFANTS APPRENTISSAGE

NATATION

Du 19 au 23 octobre & du 26 au 30 octobre 2020

la natation c'est pour les champions

LA SEMAINE

40€ CAPV

50€ Hors CAPV

Renseignements et inscriptions à l'accueil de votre centre

http://www.lavague-plainevallee.fr/

Retour sur...

Les seniors de Domont découvrent l'histoire de leur ville

Le 11 septembre, le service événementiel proposait une visite de Domont animée par François Vuillemet, habitant de longue date de la commune et président de la nouvelle association *À la découverte de Paris, du Val-d'Oise et de l'Oise*. La trentaine de participants, accompagnée de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, et de Rolande Rodriguez, Conseillère municipale, a tout d'abord pu découvrir quelques anecdotes autour de l'histoire de la commune. L'occasion pour le guide du jour de décliner le nom des grandes familles domontoises et de permettre à ses auditeurs de devenir incollables sur les armoiries de la Ville. Les seniors ont ensuite pris la direction du Fort de Domont en bus pour une première escale commentée. L'après-midi s'est poursuivi avec la visite de l'ancienne mairie, de l'église, de la mairie, du cinéma (jadis théâtre), de la Chapelle et du quartier Pigalle. Une escapade très appréciée.



Des masques pour les clients du marché

L'association des commerçants du marché de Domont prend soin de sa clientèle. Le 20 septembre, les visiteurs ayant effectué des emplettes pouvaient recevoir un masque sur présentation d'une preuve d'achat. Ainsi, 1 000 masques ont été achetés en vue d'être distribués le dimanche matin. Pour l'occasion, un présentateur animait même l'événement, micro en main.

Marché de Domont - 62 avenue Jean Jaurès / jeudi et dimanche de 8h à 13h



LE PLEIN DE BOUQUINS

C'était le moment de compléter sa bibliothèque. Samedi 26 septembre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a organisé sa traditionnelle vente d'ouvrages d'occasion. Dans le respect des consignes sanitaires, l'événement s'est déroulé dans les meilleures conditions et a rencontré un vif succès. Des centaines de livres à petits prix ont ravi les amateurs de lecture et de bonnes affaires. Polar, jeunesse, cuisine, arts, science-fiction, histoire... chacun a pu rapporter chez soi un peu de culture, de distraction et d'évasion. En donnant une seconde vie à ces ouvrages, la médiathèque peut actualiser ses rayons avec de nouvelles références.



Signé Albius



Samedi 19 septembre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a accueilli Albius, un jeune auteur domontois, pour son œuvre *Hiatus amoureux* édité chez Le Lys Bleu. L'occasion de découvrir l'univers littéraire de ce Guyanais d'origine et de repartir avec un ouvrage dédié.

Hiatus amoureux est un recueil de nouvelles sur des rencontres entre des personnages souvent mélancoliques et assez tristes. Selon les circonstances, ils connaîtront une fin tragique ou heureuse, mais dans tous les cas, feront face aux complexités des relations humaines.

Éducateur spécialisé auprès d'enfants de la DDASS, Albius est passionné par l'écriture depuis toujours. « *J'ai écrit ces nouvelles quand j'étais au lycée et au fil du temps, les histoires ont évolué. Le livre a grandi avec moi* » raconte l'écrivain. Deux nouveaux romans sont déjà en projet.



Le Lions Club fait sa rentrée

Samedi 19 septembre, les membres du Lions Club de Domont se sont réunis dans la bonne humeur au restaurant du Golf pour fêter la nomination de leur nouveau président, Philippe Sansot. La passation des pouvoirs avec l'ancien président Daniel Renoud s'est effectuée en présence du maire, Frédéric Bourdin, qui en a profité pour remercier à nouveau tous les bénévoles pour leur implication.

Structure locale du Lions Club International, l'association organise tout au long de l'année des manifestations à Domont au profit d'œuvres caritatives. Les traditionnels rendez-vous, comme le loto, la banque alimentaire et le salon du vin et des saveurs permettent d'allier distraction et solidarité. Que ce soit au niveau local, national ou international, les Lions ont ainsi la préoccupation constante de venir en aide aux personnes en difficulté. Pendant le confinement, le Lions Club a par exemple offert 10 tablettes numériques à l'EHPAD de Domont afin que les résidents puissent garder un lien à distance avec leurs proches. Entraide, générosité et amitié sont les maîtres-mots du Lions Club.

Vous voulez devenir membre ?

Remplissez le formulaire de contact sur www.lionsclubdomont.org

Renseignements : 06 04 17 19 76



Bureau du Lions Club de Domont

Président : Philippe Sansot

Vice-présidente : Marie-France Mosolo

Chef du protocole : Roger Campagnol

Secrétaire : Andrée Moulou

Trésorier : Serge Kaszluk

Présidents des effectifs : Jean-Claude Laperche

Un nouveau curé pour le groupement paroissial

Dimanche 20 septembre, le Maire, Frédéric Bourdin, a remis les clés de l'église de Domont au Père Monnet Florent-Basile Yapo, le nouveau curé du groupement paroissial en remplacement du père Piotr. Originaire de la ville côtière de Grand Bassam, en Côte-d'Ivoire, il était jusqu'ici le curé de la ville de Luzarches.

Sa première messe domontoise s'est déroulée en présence de Monseigneur Lalanne, Évêque de Pontoise, ainsi que de Christiane Aknouche, Maire de Baillet-en-France, de Véronique Ribout, Maire de Moisselles, de Silvio Biello, Maire de Monsault, et de Philippe Van Hyfte, Maire de Nerville-la-Forêt.



LA VILLE RECRUTE...

Pour le Service Municipal Jeunesse

- Des animateurs pour les petites et grandes vacances scolaires 2020-2021 (Diplômés BAFA).
- Des accompagnateurs scolaires pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h hors vacances scolaires (BAC +2 minimum). Les intervenants peuvent choisir le jour de leur encadrement en fonction de leurs disponibilités.

Conditions de recrutement :
CDD à temps non complet.

Renseignements :
Sébastien Forestier
Responsable du secteur jeunesse
Tél : 01 74 04 23 50

Vous souhaitez consulter toutes les offres d'emploi de la Ville ?
Rendez-vous sur le site internet www.domont.fr

Centre des impôts : fermeture exceptionnelle

En raison de travaux importants, la direction départementale des Finances publiques du Val-d'Oise vous informe de la fermeture exceptionnelle au public du centre des Finances publiques de Garges-lès-Gonesse le vendredi 16 octobre 2020 (réouverture le lundi 19 octobre 2020 aux horaires habituels). **Plus d'infos : impots.gouv.fr**

Le monoxyde de carbone, le danger silencieux

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui peut être un vrai danger pour la santé. Tous les ans, près de 5 000 personnes sont victimes en France du monoxyde de carbone et on compte plus de 300 décès. Pourtant, il existe des solutions pour réduire les risques d'intoxications avec ce gaz.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz qui résulte de la combustion incomplète de matière organique. Cela peut arriver lorsqu'un appareil fonctionnant au gaz, au bois ou encore au charbon ou à l'essence est défectueux. La quasi-majorité des intoxications a lieu au sein des habitations. Les accidents surviennent lorsque plusieurs causes se cumulent.

Au mauvais fonctionnement d'un appareil s'ajoutent par exemple des conditions météorologiques particulières comme une tempête ou du brouillard. La mauvaise évacuation des produits de combustion peut aussi être due à un conduit mal dimensionné.

Plus d'infos sur :
<https://sante-pratique-paris.fr/a-savoir/prevention-a-savoir/le-monoxyde-de-carbone-le-danger-silencieux>



PROGRAMME du 16/10 au 10/11

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et iOS)
12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT
www.domontcinema.com
09 60 39 45 09

Nous avons pris toutes les précautions nécessaires pour que votre sécurité soit assurée

SEMAINE DU 16/10 au 22/10	JOSSEPH	CHEN POUPRI, la vie à Paris	MON COUSIN	POLY	PETIT VAMPIRE	OSSELLE
VENDREDI 16	14h00 - 19h00	-	14h00 - 20h00	-	-	-
SAMEDI 17	14h00 - 19h00	19h00	20h00	-	-	-
DIMANCHE 18	10h00 - 19h00	14h00	-	19h00	-	-
LUNDI 19	14h00	16h00 - 19h00	20h00	-	-	-
MARDI 20	19h00	19h00	-	-	14h00	20h30
SEMAINE DU 27/10 au 2/11	POLY	PARENTS D'ÉLÈVES	MON COUSIN	BOUTCHOU	-	-
MERCREDI 21	14h00 - 20h00	19h00	-	19h00	-	-
JEUDI 22	16h00 - 20h30	14h00	19h00	-	-	-
VENDREDI 23	14h00 - 19h00	20h00	19h00	-	-	-
SAMEDI 24	14h00 - 20h00	19h00	-	19h00	-	-
DIMANCHE 25	10h00 - 19h00 - 19h00	14h00	-	-	-	-
LUNDI 26	14h00 - 19h00 - 20h00	19h00	-	-	-	-
MARDI 27 (14h00)	19h00 - 19h00	20h30	-	-	-	-
SEMAINE DU 28/10 au 03/11	ADIEU LES CONGS	PETIT VAMPIRE	MANON L'ESCAUT	-	-	-
MERCREDI 28	19h00 - 19h00 - 20h00	14h00	-	-	-	-
JEUDI 29	19h00 - 20h00	14h00 - 19h00	-	-	-	-
VENDREDI 30	19h00 - 20h00	14h00 - 19h00	-	-	-	-
SAMEDI 31	19h00 - 19h00 - 20h00	14h00	-	-	-	-
DIMANCHE 01	14h00 - 19h00	19h00 - 19h00	-	-	-	-
LUNDI 02	14h00 - 19h00 - 19h00 - 20h00	-	-	-	-	-
MARDI 03	14h00 - 19h00 - 19h00	-	20h00	-	-	-
SEMAINE DU 04/11 au 10/11	CALAMITY	TROLLS 2	30 JOURS MAX	PETIT VAMPIRE	POLY	DES HOMMES
MERCREDI 04	19h00	14h00	20h00	19h00	-	-
JEUDI 05	-	-	19h00 - 20h00	14h00	19h00	-
VENDREDI 06	19h00	14h00	19h00	-	20h00	-
SAMEDI 07	-	19h00	20h00	14h00	19h00	-
DIMANCHE 08	-	14h00	19h00	19h00	-	19h00
LUNDI 09	-	19h00	14h00 - 20h00	19h00	-	-
MARDI 10	19h00	14h00	19h00 - 20h00	-	-	-

Plaisir tarif : 8,20 € / Tarif -18 ans : 4,50 € / Tarif groupe : 4 € / Abonnés : 5,50 €
-26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +50 ans : 5 € / Séance du matin : 5,50 €
Séance ciné Senior : 5 € / Supplément numérique 3D : 1,50 € / Lunettes : 1 €
Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

Abonnez-vous à la newsletter sur le site internet du cinéma ou directement sur place

Domont Cinéma

Programme des activités seniors 2020

Vendredi 13 novembre

« Conférence des financeurs de la prévention »

14h - Salle des Fêtes (100 places maximum)
Animée par l'Association AGIRNORSEINOISE
Conférence ayant pour thème « Déjouer les pièges de la consommation ? ».
Les fausses promotions, les publicités alléchantes, les « astuces » des grandes surfaces, autant de pièges qu'il faudra éviter.

Inscriptions
du 2 au 6 novembre
01 39 35 55 39
evenementiel@domont.fr



Vendredi 27 novembre

« Le Slameur de grand-père »

14h30 - Salle des Fêtes (100 places maximum)
Durée : 2h
De nouveaux thèmes, toujours d'actualité, vous seront déclamés par le grand-père de Domont, le slameur de grand-père de Domont. Il jongle avec les mots sur de douces mélodies et votre esprit s'envole grâce à ses belles mélodies. Vous en ressortirez enchanté et certainement touché.

Inscriptions
du 16 au 20 novembre
01 39 35 55 39
evenementiel@domont.fr



Service événementiel - Tél : 01 39 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

DOMONT
Le Centre Communal d'Action Sociale
en partenariat avec
Elisabeth Lesage, Psychothérapeute
organise des groupes de paroles

*Trame de vie,
Autour des maux et des mots*

Chaque
1^{er} lundi du mois
(hors vacances scolaires)
de 17h30 à 19h

Ouverts aux Domontoises et Domontois,
Âgés de 18 ans et plus

CCAS - 18, rue de la Mairie - 95330 Domont
Inscription au 01 34 39 19 00

JOURNÉE des familles
Événement gratuit

Venez découvrir,
à travers de nombreuses animations,
votre profil de famille.

Le dimanche
15 novembre
2020

De 10h à 12h30
et de 14h à 17h

Aux programmes:
- Activités artistiques
- Activités musicales
- Activités sportives
- Tombola
- Massage bébé
(sur inscription de 10h à 12h30)
- Initiation au portage
(sur inscription de 14h à 17h
et de 10h à 12h)

Pour toute la famille
(de 0 à 10 ans)

DOMONT

LES CONSEILS DE L'AVOULATE



LA SUSPENSION JUDICIAIRE DU PAIEMENT DES MENSUALITÉS DE CRÉDIT

Lorsque le débiteur d'un emprunt rencontre des difficultés pour régler les échéances de son prêt, il peut demander à son prêteur (banque, établissement financier) de lui accorder des délais de paiement. En cas de refus, le débiteur peut demander au Tribunal compétent un délai de grâce qui correspond à un report ou à un échelonnement du paiement des sommes dues dans la limite de deux années.

Ceci est possible pour toutes les dettes de droit privé, y compris celles concernant un prêt immobilier, à l'exception des dettes alimentaires (ex. : pension alimentaire), les prestations compensatoires et les créances de salaire.

L'octroi d'un délai de grâce n'est pas automatique et le débiteur devra justifier de sa bonne foi, de ses difficultés exceptionnelles et indépendantes de sa volonté (ex. : licenciement, séparation, maladie, décès, chômage...).

Outre la suspension ou l'échelonnement du crédit, le juge peut ordonner que les sommes dues ne génèrent pas d'intérêts, réduire les taux d'intérêt ou bien subordonner les mesures prises à des obligations mises à la charge du débiteur (ex. : ne pas contracter d'autres crédits).

L'effet majeur du délai de grâce est la suspension des procédures d'exécution en cours (saisies) et l'impossibilité pour le prêteur d'engager des poursuites judiciaires.

En cas de dettes multiples et durables, le délai de grâce peut ne pas être suffisant et il est alors conseillé de déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Me FERREIRA PITON

Les permanences des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale
18, rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
Renseignements au 01 34 39 19 00

Vous ne recevez pas votre journal municipal

Le Domontois
n'hésitez pas à le signaler au

N° Vert 0 800 071 250
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CARNET

Naissances

Nélia Adel, Alicia Ducoin, Adriel Foulang

Mariages

Alexandre Bargon et Julie Aferiat,
Jonathan Benoist et Laura Belveze,
Ghislain Bousquière et Gwenaëlle Kahn,
Adame Fedad et Fatima Ezzaïme,
Andries Hoogers et Karine Grosso,
Alexandra Nguyễn et Coralie Chauveau,
Arnaud Olczyk et Véronique Brancour

Décès

Philippe Fréville, Claude Lliberia

LE DOMONTOIS
Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40001
47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2020

